

**Délibération 4.2**  
**Forfait d'Externat "Part Matériel" 2017 - Collèges Privés**

**Intervention de Séverine BOTTE**

Une remarque d'ordre général tout d'abord pour souligner que si l'avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale est bien mentionné sur toutes les délibérations et rapports ayant nécessité de le solliciter en amont, le contenu de l'avis en question lui, n'y figure pas.

Et pour cause sur cette délibération comme sur la précédente son avis est négatif.

La transparence la plus élémentaire voudrait par conséquent que cet avis figure en bonne et due forme sur nos documents.

Car si la saisine d'instance de concertation ne sert qu'à se donner bonne conscience, il ne faut pas s'étonner de la désaffection de plus en plus grande des citoyens et de bon nombre d'acteurs de la vie sociale par rapport à la vie politique et aux pouvoirs en place.

Concernant cette délibération, nous estimons qu'elle concoure à affaiblir le service public de l'Education qui, jusqu'à preuve du contraire, souffre d'un manque évident de moyens, et ce pour servir des intérêts privés. Vous me direz que la loi y est pour beaucoup et je l'admets, mais raison de plus pour ne pas en rajouter.

Pour des raisons idéologiques, vous aviez annoncé la couleur en favorisant clairement les conditions d'enseignement dans le privé, nous ne pouvons donc pas vous faire le reproche de l'incohérence. Mais comme les budgets sont constants, voir en régression, ce rééquilibrage se fait fatalement au détriment du public et du plus grand nombre.

La puissance publique ne peut pas, selon nous, considérer à égalité son soutien à l'enseignement public et à l'enseignement privé dès lors qu'il entend servir l'intérêt général.

Enfin, pour des questions encore une fois de transparence, nous ne partageons pas votre volonté d'intégrer cette dotation dans la délibération générale et tenons à la présence, comme aujourd'hui, d'une délibération spécifique.

Nous ne manquerions d'ailleurs pas, si vous deviez persister dans cette voie à vous demander des votes séparés.

Nous voterons contre cette délibération.